



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU CHER – ARRONDISSEMENT DE VIERZON

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, à 18h30 le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal en séance publique sous la Présidence de Monsieur GATTEFIN, Maire en exercice.

Date de convocation :
15 avril 2026

Nombre de Conseillers :
En Exercice : 29
Présents : 29
Pouvoirs : 0
Excusés ou absents : 0

Date d'affichage :
15 avril 2026

Étaient présents : M. GATTEFIN Christian, Mme HUBERT Nicole, M. GAUTHIER Stéphane, Mme BUREAU Stéphanie, M. JOLY Christian, Mme CLEMENT Elvire, M. BOUCHONNET Patrick, Mme THIAULT Fabienne, Mme PEREIRA Isabelle, M. HERVE Sébastien, Mme PIGEAT Patricia, Mme CORT Isabelle, Mme DUCHET Nathalie, M. DA ROCHA Pedro, Mme FLEUREAU Aude, M. GRANGETAS Christophe, M. GEIGER Erick, Mme LALIBERTE Stéphanie, M. LECELLIER Pierre, M. OGER Patrick, M. QUISFIX Alain, Mme HEMON Marie-Christine, M. PATIN Michel, Mme RAIMBAULT Brigitte, M. ROUX Philippe, M. MATEJCIC Maryan, Mme BROSSIER Sophie, Mme ROUSSEAU Murielle et M. BEHAGHEL Gabriel.

Avait donné pouvoir :

Était absent ou excusé :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Mme LALIBERTÉ Stéphanie a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

065-2026 – ANIMATION « CRIME AU CHATEAU » POUR L'ANNEE 2026 - CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ROUTE JACQUES COEUR

9.1.1. Tourisme

Mme BUREAU présente ce dossier.

La commune de Mehun-sur-Yèvre est membre de l'association la Route Jacques Cœur.

L'association propose d'organiser à Mehun-sur-Yèvre deux animations « Crime au Château » qui se dérouleront sur le site du château Charles VII le samedi 20 juin 2026 à 18h30 et le samedi 10 octobre à 18h00.

Un partenariat, entre l'association la Route Jacques Cœur et la commune de Mehun-sur-Yèvre, est mis en place pour l'organisation de cette activité touristique.

Vu les crédits inscrits au budget 2026.

Vu l'avis favorable de la commission « Culture – Animations – Rayonnement communale » du 14 avril 2026,

Le Conseil municipal après débat et à l'unanimité :

- Organise deux animations « Crime au Château » en 2026 à Mehun-sur-Yèvre en partenariat avec la Route Jacques Cœur,
- Approuve la convention de partenariat avec l'association Route Jacques Cœur présentée,
- Autorise Monsieur le Maire ou son adjoint à signer tout document à cet effet.

La convention est jointe en annexe à la présente délibération.


Le Maire,

Christian GATTEFIN


La secrétaire de Séance,

Stéphanie LALIBERTÉ

Date de mise en ligne sur
le site de la Commune : 06 / Mai / 2026

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>